



**Direction générale de la performance économique et
environnementale des entreprises
Service Compétitivité et performance
environnementale
Sous-direction Performance environnementale et
valorisation des territoires
Bureau foncier
3, rue Barbet de Jouy
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Instruction technique

DGPE/SDPE/2016-583

13/07/2016

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 01/04/2017

Cette instruction abroge :

DGPE/SDPE/2015-637 du 24/07/2015 : Financement des opérations réalisées par les SAFER métropolitaines (hors SAFER Corse) pour 2015 - Subvention du MAAF

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 4

Objet : Subvention du MAAF en 2016, pour le financement des opérations réalisées par les SAFER métropolitaines (hors SAFER de Corse) sur la période 2015.

Destinataires d'exécution

Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF et DRIAAF)
Monsieur le directeur général délégué de l'Agence de services et de paiement

Résumé : Montant des forfaits par catégories d'opérations réalisées par les SAFER métropolitaines (hors SAFER de Corse) et répartition de l'enveloppe 2016 de la subvention du MAAF entre les SAFER.

Textes de référence : Instruction technique DGPE/SDPE/2016-346 du 20/04/2016.

Vous trouverez ci-après, conformément aux dispositions prévues par la note de service DGPE/SDPE/2016-346 du 20 avril 2016, le montant des forfaits pondérés par catégories d'opérations SAFER :

Forfait "installations"	4 587,851 €
Forfait "aménagement parcelaires et forestiers"	674,684 €
Forfait " aménagements environnementaux"	337,342 €

Sur le tableau en annexe, est également précisé le montant par SAFER des enveloppes 2016 correspondantes. Le montant total du financement pour 2016 est de : **3 361 208,12 €**.

Comme en 2015, les dossiers pour le financement des SAFER de métropole seront à transmettre à la délégation régionale de l'Agence de services et de paiement de Clermont-Ferrand jusqu'au **22 août 2016**, dossiers incluant la copie de la demande de financement de la SAFER (**annexe 2**), le tableau EXCEL, la proposition d'autorisation d'engagement (**annexe 3**), le rapport d'instruction (formulaires actualisés 2016), le RIB et le K-bis de la SAFER.

Outre les points habituels concernant le N° de dossier et le fichier excel rappelés ci-après, j'appelle plus particulièrement l'attention des DRAAF Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes et Languedoc Roussillon, Midi-Pyrénées ainsi que celle de l'Agence de services et de paiement (ASP), sur les dossiers à financer de la SAFER Garonne Périgord (SOGAP) qui a été dissoute fin 2015¹. En effet, tant que les opérations de liquidation de la SOGAP n'auront pas été clôturées, les paiements des dossiers devront s'effectuer conformément aux instructions des co-liquidateurs nommés. A ce titre, le paiement des dossiers de la SOGAP, devra peut être s'effectuer sur un compte financier spécifique (de liquidation).

- N° de dossier : Comme prévu dans le formulaire de demande, le N° de dossier aura un "format OSIRIS". Ce N° sera d'ailleurs attribué par OSIRIS. Du fait que les DRAAF n'ont pas instruit les dossiers d'opérations SAFER dans OSIRIS, le N° de dossier ne pourra être connu qu'au moment de la création du dossier par l'ASP dans OSIRIS, c'est-à-dire lorsque la DRAAF demandera à l'agence de services et de paiement une autorisation d'engagement (soit après transmission à l'ASP de la copie de la demande, du rapport d'instruction et de la proposition d'autorisation d'engagement, sur lesquels est mentionné le N° de dossier).

L'ASP et la DRAAF devront en conséquence ajouter, après coup, le N° de dossier sur la demande et sur le rapport d'instruction que l'un et l'autre auront en leur possession (N° fourni par l'ASP à la DRAAF via la proposition d'autorisation d'engagement retournée).

- Fichier EXCEL : ce tableau récapitulatif des opérations, initialisé par la SAFER puis complété par la DRAAF sera rattaché par l'ASP au dossier créé dans OSIRIS. Pour ce faire, l'ASP ne peut accepter des DRAAF qu'un seul fichier EXCEL par SAFER (et non un tableau par département), comprenant un onglet par type d'opération, soit au maximum 3 onglets : un onglet pour les installations, un onglet pour les aménagements parcelaires et un onglet pour les aménagements environnementaux.

En outre, le fichier ne devra contenir que des opérations finançables, les opérations inéligibles ayant été supprimées du fichier avant transmission à l'ASP. Enfin, les colonnes réservées au contrôle DRAAF devront avoir été renseignées par celle-ci, en particulier les trois dernières colonnes de chaque onglet. Si le fichier ne respecte pas ces quelques règles, l'ASP ne pourra saisir l'autorisation d'engagement et retournera le fichier à la DRAAF.

P/ La Directrice générale de la performance
économique et environnementale
des entreprises

Signé : Hervé DURAND

¹ dans le cadre des opérations de régionalisation des SAFER.

Liste des annexes :

Annexe 1 : tableau de répartition par type d'opérations du montant de la subvention allouée à chaque SAFER métropolitaine (hors SAFER Corse) ;

Annexe 2 : formulaire de demande de financement de la SAFER pour 2016;

Annexe 3 : modèle de proposition d'autorisation d'engagement pour 2016 ;

Annexe 4 : modèle de convention de financement des opérations SAFER.

O-o-O

Annexe 1

Tableau de financement des SAFER de métropole (hors Corse) en 2016

Bénéficiaire	Installations	Aménagement parcellaires ou forestiers	Aménagements environnementaux	Total opérations	Nombre d'opérations pondérées	Montant de la subvention 2016 en euros
SAFER ALSACE	0	113	0	113	113	76 239,29 €
SAFER AQUITAINE-ATLANTIQUE	9	45	0	54	106,2	71 651,44 €
Dépts 24 et 47 rattachés à la SAFER AQUITAINE-ATLANTIQUE, suite à la dissolution de la SAFER GARONNE-PERIGORD (arrêté du 27/11/2015)	13	40	0	53	128,4	86 629,42 €
SAFER AUVERGNE	32	57	3	92	276,1	186 280,25 €
SAFER AVEYRON-LOT-TARN	15	66	0	81	168	113 346,91 €
Dépt 82 rattaché à la SAFER AVEYRON-LOT-TARN, suite à la dissolution de la SAFER GARONNE-PERIGORD (arrêté du 27/11/2015)	8	31	0	39	85,4	57 618,01 €
SAFER BASSE NORMANDIE	19	57	8	84	190,2	128 324,89 €
SAFER BOURGOGNE- FRANCHE COMTE	35	142	8	185	384	259 078,65 €
SAFER BRETAGNE	66	112	3	181	562,3	379 374,80 €
SAFER CENTRE	25	22	3	50	193,5	130 551,35 €
SAFER CHAMPAGNE-ARDENNE	9	7	4	20	70,2	47 362,82 €
SAFER FLANDRES-ARTOIS	12	19	3	34	102,1	68 885,23 €
SAFER GASCOGNE- HAUT LANGUEDOC	22	88	0	110	237,6	160 304,91 €
SAFER HAUTE NORMANDIE	7	19	7	33	70,1	47 295,35 €
SAFER ILE-DE-FRANCE	1	64	76	141	108,8	73 405,62 €
SAFER LANGUEDOC-ROUSSILLON	40	103	77	220	413,5	278 981,83 €
SAFER LORRAINE	21	83	24	128	237,8	160 439,85 €
SAFER MAINE-OCEAN	52	62	10	124	420,6	283 772,08 €
SAFER MARCHE-LIMOUSIN	37	52	23	112	315,1	212 592,92 €
SAFER PICARDIE	6	17	1	24	58,3	39 334,08 €
SAFER POITOU-CHARENTES	39	49	22	110	325,2	219 407,23 €
SAFER PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	15	94	8	117	200	134 936,80 €
SAFER RHÔNE-ALPES	20	63	33	116	215,5	145 394,40 €
TOTAL	503	1405	313	2221	4981,9	3 361 208,12 €
<i>Total ex-SAFER GARONNE-PERIGORD</i>	<i>21</i>	<i>71</i>	<i>0</i>	<i>92</i>	<i>213,8</i>	<i>144 247,43 €</i>

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR (cocher les cases nécessaires)

- Je demande** à bénéficier du financement des opérations des SAFER
- J'atteste sur l'honneur** l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes
- Je m'engage, sous réserve de l'attribution de l'aide :**
- A détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années,
 - A permettre / faciliter l'accès à ma structure aux autorités compétentes chargées des contrôles pour l'ensemble des paiements que je sollicite pendant 10 années.
- Je suis informé(e)** qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE

Pièces	Pièces jointes	Pièces déjà fournies à la DRAAF
Pièces justificatives nécessaires pour chaque opération		<input type="checkbox"/>
Tableaux "EXCEL" qui détaille les opérations présentées		<input type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire (original ou copie lisible)	<input type="checkbox"/>	
Imprimé K-bis (copie à jour)	<input type="checkbox"/>	

- Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,
- j'autorise
- je n'autorise pas ⁽²⁾
- l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.
- ⁽²⁾ Dans ce cas, je suis informé qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide.

Fait à _____ le _____

Signature(s) du représentant légal de la SAFER :

Fait à _____ le _____

Signature du Préfet ... :

Cachet :

Signature du bénéficiaire ou de son représentant :

Cachet :